

Mesdames, messieurs,

Je suis heureuse de vous répondre ici sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, car je connais l'importance des entreprises artisanales pour notre économie, et combien elles sont porteuses d'innovation. Je me présente à la députation dans une circonscription dont la richesse repose en grande partie sur l'artisanat et il me tient particulièrement à cœur de soutenir ces entreprises. C'est un des points de mon programme.

Je réponde ici aux 12 questions que vous nous posez.

1 – Il faut effectivement revoir l'image désuète que renvoie souvent l'apprentissage. Celui-ci trouve sa place à tous les niveaux de la formation, et est souvent une voie de réussite et d'épanouissement. J'oserais dire qu'il faut aussi promouvoir la formation des maîtres d'apprentissage, si d'une part on veut encore en trouver, et si l'on veut maintenir une formation de qualité pour l'apprenti. Je serais favorable à un élargissement du dispositif ERASMUS à l'apprentissage.

2 – Les baisses de charge peuvent être un encouragement à l'embauche. Il me semble cependant que c'est d'abord l'augmentation de la demande des clients et clientes qui conditionne l'embauche de salarié-e-s supplémentaires. (il faut donc en donner les moyens économiques).

3 – Une validation des acquis plus opérante et moins académique est aussi une idée qui me tient à cœur et c'est une demande que j'ai souvent entendue lors de mes rencontres.

4 – La micro entreprise semble un moyen "facile" d'accéder à l'emploi. Mais d'une part les micro entrepreneurs-euses en trouvent très vite les limites, et d'autre part la concurrence qui s'en suit avec les entreprises artisanales est contre productive. C'est un dossier qu'il faut au minimum remettre à plat.

5 – Revoir la directive sur le détachement des travailleurs est évidemment une urgence. Cela fait partie de mon programme.

6 – Il serait normal que les entreprises individuelles bénéficient du même traitement qu'une société, au titre des charges et des prélèvements fiscaux.

7 – Il me semblerait sain de garantir une séparation entre les patrimoines professionnels et personnels.

8 – Je serais a priori favorable à une unification des régimes de protection sociale.

9 – L'application systématique du statut de conjoint collaborateur me semble une évidence.

10 – Mieux soutenir financièrement l'innovation pour les TPE-PME est un point de mon programme.

11 – C'est une évidence du 21<sup>e</sup> siècle que l'on doit soutenir les entreprises artisanales pour un plan de transformation numérique, et le réseau des chambres des métiers doit en être un partenaire naturel.

12 – La solidarité, le conseil, l'accompagnement qu'offre un réseau est une condition de réussite, de développement et de progrès.

Je reste à votre écoute et répondrai à toutes les questions que vous me poseriez.

Cordialement

Anne Boyé